



# Récapitulons <sup>CSAL</sup>

## Comité Social d'Administration Local

Drfip 44

18 janvier 2024

Ce 18 janvier se tenait deux Csal à la Drfip44, dont l'après midi une instance sur l'emploi. La Cgt n'a pas siégé dans ce Csal emploi qui acte des décisions prises sans tenir compte de la réalité des besoins liés aux charges de travail et à la réalisation, dans de bonnes conditions, du service public.

### Calendrier des FS & CSAL

4 Csal et 5 Formations spécialisées (ex-Chst) sont proposés pour l'année 2024, et encore sous réserve pour certains.

C'est un service minimum sur les seuls points imposés par les textes. C'est deux fois moins d'instances qu'à une certaine époque avec en plus des documents de travail faméliques. Aucun Csal n'était prévu entre avril et octobre 2024 ! Un Csal a été programmé le 25 juin à la demande des représentant-es du personnel. Sous le mandat de Madame Py, Drfip et présidente du Csal, le dialogue social a vraiment été mis à mal.

**La CGT a relevé que certains registres hygiène et sécurité ou fiches de signalement ne sont pas tous remontés à la formation spécialisée. C'est pourtant une obligation. C'est pour éviter cette « évaporation » que l'on vous demande de mettre le syndicat en copie pour chaque registre rempli.**

La CGT, notamment, a proposé d'autres sujets à discuter lors des Csal comme les évolutions des sites et structures qui sont en cours, en lien avec le COM. Nous avons aussi demandé des retours d'expérience / bilan des précédentes restructurations.

### Règlement Intérieur

Les instances que sont les Csal, et sa Formation Spécialisée (FS), sont régis par un règlement intérieur (RI).

La Direction Générale propose un règlement

type pour les Csal qui réduit les moyens donnés aux représentant-es du personnel pour exercer leur mandat.

L'intersyndicale a proposé des modifications pour améliorer le fonctionnement de ces instances.

La Directrice a tout refusé en bloc pour rester sur la ligne « du parti », pardon, de la Direction Générale.

### Votes

- Cgt et les autres organisations syndicales : contre le règlement intérieur proposé par la Direction.
- Cgt et les autres organisations syndicales : pour le règlement intérieur proposé par les OS.

### Télétravail 2022

La Drfip44 a présenté sur 4 pages un survol du bilan 2022 du télétravail, essentiellement à la Dgfip. L'année 2022 était encore marquée par la pandémie :

- + de télétravailleurs et télétravailleuse ;
- 1482 agent-es à la Drfip44 ;
- peu de refus à la Dgfip et aucun en 2022 à la Drfip44 (pour ceux remontés à la Direction...);
- des équipements déployés et des e-formations.

Aucune analyse, donc ce n'est pas un vrai bilan. La question est survolée pour juste respecter l'obligation de bilan...

**La Cgt est intervenue pour dénoncer certains éléments manquants :**

- **Chiffres genrés (homme/femme) ;**
- **Jours de la semaine en télétravail ;**
- **Aménagement des postes de travail à la maison (hors déploiement d'ordinateur portable) ;**
- **Et surtout quels sont les problèmes rencontrés ? Technique, santé des agent-es, relation présentiel/télétravail, temps de travail... Bref le bilan est-il positif ou non ?**
- **Nous avons posé aussi, de manière ingénue, la question du management de certains chefs de service en télétravail...**

La question du télétravail sera réexaminée plus au fond en groupe de travail de la FS.

## Emploi

Les documents visent à minimiser les suppressions, en incluant les renforts et les transferts d'emplois. Mais il y a tromperie. Les transferts d'emplois correspondent à des transferts de charges, le plus souvent sous-estimées. Nous sommes en fait à - 11 emplois !

De plus, le -1 **emploi à la Drfip44** ne reflète pas la situation difficile dans les services.

**Les Sie perdent 9 emplois** au profit, entre autres, de l'antenne de Fontenay-le-Comte (85). La Direction travaille sur la fusion des Sie nantais pour en garder 2. Pas d'annonce mais la réflexion est en cours (en réalité, il ne manque que l'aval de Bercy pour que ça se fasse au 01/01/2025). Pour la Direction, il n'y a pas de problème de fonctionnement avec l'antenne de Fontenay le Comte (85) ! Nous avons alerté sur la réalité bien différente que traduisent les remontées des SIE nantais.

Aux emplois en diminution, déjà insuffisants par rapport aux charges, s'ajoutent les nombreuses vacances sur ces emplois.

Les effectifs sont inférieurs aux emplois implantés, ce qui arrange bien la Direction Générale qui peut recruter des contractuel·les au lieu de fonctionnaires.

## Immobilier

La baisse des emplois facilitera la nouvelle politique immobilière de l'État qui a pour ambition de réduire drastiquement le nombre de mètres carré, avec des pistes de travail que la direction a « bien voulu » nous livrer après nos questions insistantes :

- À St-Nazaire, il s'agirait bien de réunir les 2 sites à De Gaulle ;
- Densifier Nantes Cambronne (libération du bâtiment Delambre, arrivée de la Dircofi à Anne de Bretagne ?)
- Flexoffice : Mme PY n'est pas favorable au flex office (on verra après son départ !) mais quoi qu'il arrive, il faudra densifier l'occupation des locaux (en mode boîte de sardines ?)

La CGT a demandé un maximum de concertation et de transparence pour ne pas créer d'inquiétude inutile chez les collègues.

## Pont naturel du 10 mai

La Directrice a de nouveau refusé d'accorder le pont naturel le 10 mai, contrairement à d'autres directions, en arguant faussement que c'est une directive nationale. Nous y reviendrons.

### Cgt Finances Publiques 44

Vos représentants Cgt lors de ce Csal:

- Alain Colas
- Pierre-Yves Grellier

- [cgt.drfip44@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drfip44@dgfip.finances.gouv.fr)
- <http://www.financespubliques.cgt.fr/44>
- 02 51 12 87 08
- 2 rue du Général Margueritte 44300 Nantes
- Permanences les mardis après-midi

